



# Fédération Française de Tennis de Table

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Montants exprimés en Euros

# PROJET

Ce rapport contient 12 pages

Projet Annexe aux comptes annuels FFTT 2016 (après réunion clôture du 02/03/2017)

## Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Événements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif:	2
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut) :	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Méthode d'amortissement	2
2.1.4	Bail emphytéotique du terrain Paris 13	3
2.1.5	Stocks	3
2.1.6	Créances	4
2.1.7	Produits à recevoir	5
2.1.8	Charges constatées d'avance	5
2.1.9	Disponibilités	5
2.2	Passif:	6
2.2.1	Fonds associatifs	6
2.2.2	Provisions pour risques et charges	6
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	7
2.2.4	État des dettes	8
2.2.5	Dettes pour congés et primes à payer	8
2.2.6	Honoraires des commissaires aux comptes	8
3	Informations relatives au compte de résultat	9
3.1	Licences et affiliations	9
3.2	Résultat exceptionnel	9
4	Autres informations	10
4.1	Ventilation de l'effectif moyen	10
4.2	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	10
4.3	Engagements hors bilan	10

## 1 Faits majeurs de l'exercice

### 1.1 Événements principaux de l'exercice

L'année 2016 a été marquée la participation à un nouveau championnat, la Ligue Européenne, et par les Jeux Olympiques d'été, où la Fédération Française de Tennis de Table a été présente (5 sélectionnés), générant des coûts liés à la préparation et au déplacement de l'équipe de France.

Par ailleurs, la Fédération a été dans l'obligation de renouveler ses installations de climatisation sur 3 étages du bâtiment hébergeant son siège social, générant un surcoût lié à l'impact de la valeur nette comptable non totalement amortie.

### 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

#### 1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- l'annexe.

#### 1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999

#### 1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### 1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif:

#### 2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut) :

Situations et mouvements	31/12/2015	+	-	31/12/2016
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 269 904	34 421	-	1 304 325
Immobilisations corporelles	4 267 178	206 740	101 638	4 372 280
Immobilisations financières	1 599	6 500	840	7 259
<b>Total</b>	<b>5 538 681</b>	<b>247 661</b>	<b>102 478</b>	<b>5 683 864</b>

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	31/12/2015	+	-	31/12/2016
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	1 211 793	15 627	-	1 227 420
<b>Immobilisations corporelles</b>	1 768 434	131 950	57 454	1 842 930
<b>Immobilisations financières</b>	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 980 227</b>	<b>147 577</b>	<b>57 454</b>	<b>3 070 350</b>

#### 2.1.3 Méthode d'amortissement

##### 2.1.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel SPID	Linéaire	10 ans
Plate-forme Perf	Linéaire	5 ans
Baby-Ping	Linéaire	5 ans

### 2.1.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Siège social, structure	Linéaire	50 ans
Siège social, ascenseur	Linéaire	25 ans
Siège social, électricité, plomberie,	Linéaire	15 à 20 ans
Siège social, revêtements intérieurs et aménagements	Linéaire	10 ans
Mobilier et gros matériel	Linéaire	5 à 6 ans
Petit matériel	Linéaire	2 à 5 ans

### 2.1.4 Bail emphytéotique du terrain Paris 13

Ce bail signé avec la ville de Paris d'une valeur d'origine de 381 123 € est amorti sur la durée du bail, soit 70 ans. La valeur résiduelle est inscrite au bilan sous la forme d'une charge constatée d'avance à hauteur de 31/12/2016 à 308 074 €.

### 2.1.5 Stocks

#### 2.1.5.1 Évaluation des stocks

La méthode comptable adoptée pour évaluer les stocks est la méthode du « Premier entré / Premier sorti ».

Un inventaire physique est réalisé à la date de clôture de l'exercice et les marchandises sont valorisées en prix d'achat.

Les produits conçus sous l'égide de l'IFF et commercialisés à la boutique sont évalués à leur prix de revient. Ceux-ci sont déterminés en affectant les coûts externes d'un coefficient forfaitaire de 15%.

Une provision pour dépréciation des stocks d'un montant de 41 970 € est constatée à la clôture.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks de Produits Fédéraux	65 147	41 970	23 177
<b>Total</b>	<b>65 147</b>	<b>41 970</b>	<b>23 177</b>

### 2.1.5.2 Dépréciations stocks

Une dépréciation des stocks est constatée à la clôture selon la méthode déterminée par la FFTT, à savoir :

Taux de dépréciation appliqué		
Coefficient de rotation du stock (r)	$5 < r < 10$	50%
Coefficient de rotation du stock	$10 < r < 25$	75%
Coefficient de rotation du stock	$r > 25$	100%
Coefficient de rotation du stock	Si les ventes sont nulles en N.	100%

Le taux de rotation du stock est déterminé selon la formule : quantité en stock / quantité vendue.

### 2.1.6 Créances

Liquidité de l'actif Créances	Montant brut	Échéances	
		à moins 1 an	à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			-
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts Autres	-	-	-
Créances de l'actif circulant :			
- Créances Clients et Comptes rattachés	1 381 309	1 381 309	
- Autres	98 891	98 891	
- Charges constatées d'avance	421 390	113 316	308 074
<b>TOTAL</b>	<b>1 901 590</b>	<b>1 593 516</b>	<b>308 074</b>

L'augmentation des créances clients s'explique par la facturation de la saison sportive 2016/2017 début janvier : 1 295 k€ de factures à établir sont constatées sur l'exercice.

### 2.1.7 Produits à recevoir

	Montant
Créances clients :	86 523
Factures à établir	1 294 787
Autres créances :	98 891
<b>Total :</b>	<b>1 480 201</b>

### 2.1.8 Charges constatées d'avance

	Montant
Crédit-bail siège :	308 074,00
Charges courantes de fonctionnement :	113 316,00
<b>Total :</b>	<b>421 390,00</b>

### 2.1.9 Disponibilités

La trésorerie est positive à hauteur de 533 352 € à la date de clôture. Elle est composée uniquement de liquidités à court terme.

## 2.2 Passif:

### 2.2.1 Fonds associatifs

#### 2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Le compte de fonds associatif, qui ne comporte aucun droit de reprise, représente l'ensemble des résultats cumulés au cours des exercices précédents.

Le mouvement de l'exercice correspond à l'affectation du résultat des comptes clos le 31 décembre 2015.

Libellé	AN	+	-	Solde
FONDS ASSOCIATIF	1 369 533	20 855		1 390 388
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 855	- 82 505	20 855	- 82 505
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	331 410		38 955	292 455
<b>TOTAUX</b>	<b>1 721 798</b>	<b>- 61 650</b>	<b>59 810</b>	<b>1 600 338</b>

### 2.2.2 Provisions pour risques et charges

#### 2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Situations et mouvements			
	31/12/2015	+	-	31/12/2016
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	80 000	-	80 000	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>80 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les provisions pour risques et charges sont constituées d'une provision pour pensions et obligations similaires. La provision pour un litige antérieur d'un montant de 80 000 € a été reprise au cours de l'exercice.



### 2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

L'entité provisionne ses engagements retraite selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture :

- Taux d'actualisation : taux iBoxx Corporates AA 10 + au 31 décembre 2016, soit 1,31 % ;
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1,5%,
- Indemnités à verser calculées selon la Convention collective nationale du Sport;
- Concernant la possibilité d'être présent à l'âge de départ en retraite, l'entité utilise pour la prise en compte du turnover, des statistiques propres. Celles-ci suivent un taux progressif de probabilité, basé selon le nombre d'années restant avant l'âge de départ à la retraite :
  - 30 ans ou plus : 5%,
  - De 20 ans à 29 ans : 15%,
  - De 10 ans à 19 ans : 40%,
  - De 2 ans à 9 ans : 75%,
  - Moins de 1 an : 100%.
- Le pourcentage de survie est calculé selon les tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.
- Le pourcentage de cotisations de charge sociale et fiscale retenue est de 50%.

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.	57 198		57 198
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

## 2.2.4 État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		à moins 1 an	à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires (2)				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	421 006	142 292	278 714	
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	194 251		194 251	
Dettes Fournisseurs	643 365	643 365		
Dettes fiscales et sociales	411 654	365 084		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 050	1 050		
Autres dettes (3)	1 551 508	1 551 508		
Produits constatés d'avance	191 263	191 263		
<b>TOTAL</b>	<b>3 414 097</b>	<b>2 894 563</b>	<b>472 965</b>	
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	138 256			
(3) Dont 0 € envers les associés (indication du poste concerné)				

## 2.2.5 Dettes pour congés et primes à payer

Les congés payés et jours RTT acquis et non pris à la date de clôture ainsi que les primes dues au titre du 13<sup>ème</sup> mois et de la prime de vacances font l'objet d'une provision qui s'élève à 184 k€ charges sociales incluses contre 146 k€ en 2015.

## 2.2.6 Honoraires des commissaires aux comptes

	Orcom
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	11 510 € TTC
Au titre d'autres prestations	0 €
<b>Honoraires totaux</b>	<b>11 510 € TTC</b>

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Licences et affiliations

Les produits des licences et affiliations, concernant l'année sportive qui s'étale de juillet N-1 à juin N+1. En référence à l'annexe 1 de la circulaire fédérale de la saison 2016/2017, les factures établies de :

- Au 30 juin N-1
- Au 31 décembre N.

À la clôture, des factures à établir ont ainsi été comptabilisées au 31 décembre 2016.

#### 3.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose notamment de produits exceptionnels sur exercices antérieurs et de charges sur opérations sur immobilisations et opérations de gestion.

PROJET

## 4 Autres informations

### 4.1 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	0
Employés	25 (dont 1 apprenti)	0
Cadres Techniques d'Etat	0	23

La valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à 2,4 M€.

### 4.2 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 0 € durant l'exercice.

### 4.3 Engagements hors bilan

En garantie de deux emprunts respectivement de 1 million et 0,8 million d'euros destinés à financer le siège, la Caisse d'Épargne bénéficie d'une hypothèque conventionnelle de premier et second rang sur le droit au bail à construction.